



cession d'un fond de commerce

Par **Pau Line**, le **30/01/2012** à **17:50**

Maitre,

Je souhaiterais avoir des renseignements sur la cession d'un fond de commerce.
En effet, j'ai acquis avec mon ex-conjoint un fond de commerce conjointement et solidairement sans indivision. Seulement, lui seul est reconnu exploitant de l'entreprise et moi salarié comme nous n'étions pas mariés ou pacsés.

Aujourd'hui, je souhaiterais vendre ma part du fond de commerce mais apparemment je ne peux pas.

Ceci dit, si il fait des crédits ou qu'il soit en faillite, c'est moi qui paierait les pots cassé ?

Quels sont mes recours ?

Cordialement